



**Des projets et des envies
pour ta ville ?**

Tu as entre 10 et 15 ans,

REJOINS LE CMJ !





Devenir un(e) jeune élu(e) du CMJ de Soorts-Hossegor te permettra de proposer et de suivre des projets qui te tiennent à cœur pour la commune et de mener à terme des actions concrètes pour améliorer le cadre de vie de chacun. Tu pourras ainsi être engagé(e) dès tes premiers pas dans l'apprentissage de la citoyenneté !

Participe

À LA VIE DE TA COMMUNE



Familiarise-toi avec ton cadre de vie et travaille avec les services municipaux et les associations.

TU PEUX *t'associer*

AUX PROJETS QUI TE PLAISENT OU EN PROPOSER DE NOUVEAUX



Découvre comment on réalise le budget d'un projet. Utilise tes compétences et tes centres d'intérêt pour suggérer de nouvelles idées.

Apprends

À TRAVAILLER EN GROUPE



A présenter et argumenter un projet, à échanger avec les membres de ta commission et avec des adultes élus afin d'améliorer la politique jeunesse.



TU AS ENVIE DE *l'investir* POUR TA COMMUNAUTÉ

Le **CMJ** est un lieu d'apprentissage, d'engagement individuel et collectif où l'on pratique la démocratie, la tolérance, le respect des autres, le civisme et la citoyenneté.

Comment fonctionne le CMJ ?

- Le CMJ est composé de 12 élus, âgés de 10 à 15 ans, qui s'engagent pour un mandat de 2 ans (excepté les CM2).
- Les élus du CMJ sont répartis en commissions thématiques selon leurs centres d'intérêt : sport / culture / environnement / sécurité / solidarité, etc.
- Des réunions sont organisées toutes les 4 à 6 semaines lors de séances de travail de 1h30.
- Une assemblée plénière du CMJ se tient chaque trimestre pour présenter l'ensemble des projets et des actions en cours afin de les soumettre au vote.



**Tu es scolarisé(e) entre le CM2 et la 3^{ème} ?
Tu habites à Soorts-Hossegor ?
Alors tu es éligible pour être candidat(e)
au CMJ ou pour en élire ses membres !**

Pour déposer ta candidature et devenir membre du **CMJ**, c'est simple !

- Télécharge les documents à compléter sur le site de la ville **soorts-hossegor.fr** dans la rubrique **Jeunesse et solidarité / Conseil Municipal des Jeunes**
- Envoie ta demande à **cmj@hossegor.fr**

Les dates à retenir :

Du 6 au 25 septembre

Dépôt des candidatures

**Du 27 septembre
au 10 octobre**

Campagne électorale

Du 11 au 15 octobre

Les élections du **CMJ**

+ de renseignements :

www.soorts-hossegor.fr

ou par mail à **cmj@hossegor.fr**

